

Trophées du Commerce 2025 : révélons le Talent des commerçants gersois !



A l'initiative du réseau des CCI, le **premier concours des commerçants de France** est organisé. Il a pour objectif de mettre à l'honneur les professionnels du commerce et des services de proximité qui ont su innover, s'adapter à l'évolution des modes de vie et de consommation de leurs clients, à relever les défis de la transition écologique et de la revitalisation des centres-villes.

La CCI du Gers invite les professionnels à candidater aux **Trophées du Commerce 2025**, un concours national exceptionnel qui met en lumière l'excellence et l'innovation des commerces et des services de proximité !

Pourquoi participer ?

Avec ce concours, le réseau des CCI entend célébrer tous ceux et toutes celles qui, au quotidien et partout en France, œuvrent pour dynamiser le cœur des villes et des villages en créant leur activité, en innovant, en proposant des produits ou services soucieux de l'environnement et de qualité. Les Trophées du Commerce, c'est plus qu'une reconnaissance, c'est un coup de projecteur ! Les lauréats gagnent en visibilité, soutenus par un trophée, ainsi que par une mise en avant dans les réseaux CCI et les médias locaux et nationaux.

Quelles sont les catégories ?

Les entreprises peuvent candidater dans 1 ou 2 des catégories suivantes :

- Prix de l'entrepreneuriat
- Prix de l'innovation
- Prix du développement durable
- Prix de la qualité

Qui peut candidater ?

Peuvent candidater dans leur territoire les professionnels exerçant les activités suivantes :

Commerces : indépendants ou appartenant à un réseau, sédentaires ou ambulants, les e-commerces et les concessionnaires.

Restauration : cafés, restauration rapide, restaurateurs traditionnels

Services de proximité : agences immobilières, agences de voyage, cordonneries, imprimeries, garagistes, salles de sport, services à la personne, salons de coiffure.

Trois concours en un !

Les Trophées du commerce, ce sont trois concours en un.

D'abord, des concours locaux organisés par les CCI dans les territoires jusqu'à la fin février 2025.

Sont ensuite sélectionnés parmi ces lauréats, ceux qui décrocheront un prix régional entre mars et avril 2025.

En juin 2025, sera enfin organisée à Paris la remise des Trophées du commerce nationaux.

Le prix départemental

La CCI du Gers offre à chacun des 4 lauréats du concours local :

- Une dotation de **500€**,
- **Un accompagnement CCI personnalisé** (numérique, accessibilité, diagnostic commerce de proximité, écodefis...) **d'une valeur de 650 € HT**,
- Une communication sur les réseaux sociaux de la CCI du Gers (LinkedIn, Facebook, Instagram),
- Un article dans le magazine CCI Info de la CCI du Gers,
- Une visibilité médiatique (communiqué de presse).

Calendrier

Fin de la réception des dossiers de candidature : **lundi 10 février 2025 à 12h00**

Contact

Audrey BIZ, Conseillère Commerce

tropheesducommerce@gers.cci.fr

06 45 63 73 38 / 05 62 61 62 61